

**Manuscrit 55 (MNN 75.149.298.47)**  
**Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce**  
**30 mai 1817**

S<sup>t</sup> Loup, le 30 mai 1817

. Mon cher Ami,

. Quoique Isidore nous ait donné il y a quelques jours, de tes/ nouvelles, nous n'étions pas moins empressés d'en apprendre/ de toi directement : c'est donc avec bien du plaisir que nous/ avons reçu ta lettre du 26<sup>1</sup>, en réponse à ma dernière du/ 12<sup>2</sup> qui contenait l'extrait de Baptême de Victor<sup>3</sup>. Nous/ sentons vivement, Mon cher Ami, combien les inconcevables/ procédés de M<sup>r</sup> de Sassenay à ton égard, et les contrariétés/ de toute espèce qu'on t'a fait éprouver, ont dû t'affecter./ il ne faudrait plus aujourd'hui, s'étonner que d'une seule chose ;/ ce serait de voir rendre quelque justice à ceux qui comme/ nous, sont les victimes de leur desintéressement, de leur/ loyauté et de leur zèle pour le bien public. c'est une vérité/ qu'il est fâcheux d'avoir à dire dans l'ordre de choses actuel ;/ mais, grace à Dieu, il nous reste un sujet de consolation/ dont on ne se doute guère, et que fort heureusement on ne/ sera pas tenté de nous envier : c'est le sentiment d'une//

Bonne conscience. enfin, Mon cher Ami, nous sommes/ charmés d'apprendre que tu es venu à bout de te débarrasser de/ M.M. de Jouffroy<sup>4</sup>, et que nous sommes désormais parfaitement/ libres<sup>5</sup>. cette concession, comme tu le dis fort bien, est peu de/ chose il est vrai ; mais elle est très importante pour nous, à/ raison des résultats qu'elle pourra nous offrir ; et j'espère que/ le Ciel, en bénissant nos travaux, nous dédommagera de tous/ les sacrifices que nous nous sommes volontairement imposés./ il te tiendra aussi compte, Mon cher Ami, de tous les désagréments/ que tu as essayés, de toutes les peines que tu t'es données et qu'il/ nous eût été bien doux de pouvoir partager en réalité ; car je/ le répète, nous sentons profondément tout ce que tu as eu/ à souffrir. je pense comme toi, que nous avons maintenant,/ trois partis à prendre, et qu'il s'agit de choisir le meilleur,/ ce qui est assez embarrassant ainsi que tu l' observes avec/ beaucoup de raison. si le gouvernement était moins obéré<sup>6</sup>, s'il/ avait moins de pertes à réparer dans tous les genres, je crois que/ la proposition à lui faire pour la navigation des côtes et pour/ les Bateaux de secours surtout, pourrait être bien accueillie ;/ mais, dans la circonstance présente, il me semble sauf ton//

avis, Mon cher ami, que nous échouerions complètement dans/ cette démarche qui, tout bien considéré, ne serait peut être pas/

---

<sup>1</sup> Document inconnu.

<sup>2</sup> Cf. Lettre du 12 mai 1817, MNN.

<sup>3</sup> Victor Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

<sup>4</sup> Le marquis Claude Dorothée de Jouffroy d'Abbans (1751-1832) et son fils avec lesquels une association avait été un temps envisagée pour exploiter le Pyrèolophore. À propos de cette famille, voir BM p.404.

<sup>5</sup> Depuis quelques mois (cf. Lettre du 8 décembre 1816, MNN), Nicéphore – qui n'avait à sa disposition que les informations que voulait bien lui transmettre son frère – doutait de l'honnêteté des Jouffroy d'Abbans et de leur intérêt pour le Pyrèolophore. La rupture entre les deux partis sera définitive en ce mois de mai 1817.

<sup>6</sup> **Obéré** : accablé de dettes.

cequi pourrait nous être le plus avantageux. quant au parti de/ porter notre découverte ailleurs, c'est bien selon moi, la meilleure/ pièce du fond du sac<sup>7</sup> ; mais il serait peut être prudent d'ajourner/ l'exécution de ce projet jusqu'à ceque nous sachions s'il nous/ sera possible de former une Société de quelques personnes pour/ l'exécution projetée de notre Bateau d'épreuve ; car je pense/ que c'est là le point essentiel pour nous. si notre expérience/ réussit, nous aurons bien plus de moyens d'exploiter utilement/ notre découverte soit ici, soit ailleurs. telle est là dessus mon/ opinion que je soumets, Mon cher ami, à ton jugement et à/ ta décision. nous comptons aller à la ville dans quelques jours ;/ je profiterai de cette circonstance pour voir M<sup>r</sup> de Varenne/ et le pressentir sur ses dispositions et je m'empresserai de/ te faire part du résultat de mon entrevue. tu as très bien/ fait de penser au petit Bateau de M.M. de Jouffroy : si/ la Société voulait nous le céder à bon compte, ce serait une/ acquisition qui nous conviendrait parfaitement et qu'il ne/ faudrait pas laisser échapper<sup>8</sup>. M<sup>r</sup> de Morteuil est venu/ nous voir ; il nous a beaucoup parlé de toi, Mon cher Ami ;//

il parait nous être fort attaché ; il est enthousiasmé de notre/ Machine, et d'après sa maniere de voir, il sera bien sûrement/ enchanté d'apprendre que tu es parvenu à éconduire ces Messieurs./ que le ciel les bénisse et nous préserve d'avoir jamais affaire/ à eux !...Nous te faisons passer par la diligence de demain,/ et franc de port, un groupe de 600 francs, dont 350 pour toi,/ et 250 francs dans deux rouleaux, pour ton cher neveu. ce/ groupe, qui est dûement conditionné, te parviendra, je l'espère,/ en bon état, et nous te prions, Mon cher Ami, de vouloir bien/ nous en accuser réception. à l'égard du nouveau moyen de/ te faire toucher des fonds par un Banquier, je prendrai la dessus/ des informations auprès de M<sup>r</sup> de Varenne. tu trouveras ~~[mot barré]~~/ ci incluse une lettre de remerciement<sup>9</sup> de M<sup>r</sup> le Curé de S<sup>t</sup> Loup<sup>10</sup>./ nous avons cru, Mon cher Ami, interpréter fidèlement tes bonnes/ [disposi]<sup><inten></sup> tions pour les pauvres de la commune, en mettant à leur/ disposition, la quantité de 12 mesures de froment et 4 de/ turquis, et cela avec d'autant moins de crainte que nous/ voulons entrer pour moitié dans cette dépense, et que nous/ avons suivi l'exemple donné par les autres forains<sup>11</sup>. tu/ ne peux pas douter, Mon cher ami, du plaisir que nous aurions/ à te voir ici ; mais tu dois t'estimer heureux d'en être//

absent, et s'il nous était possible d'aller te rejoindre, nous/ n'hésiterions certainement point à le faire, tant le spectacle/ de la misère publique est affligeant ! il y a dans ce pauvre/ S<sup>t</sup> Loup 60 familles réduites à la mendicité. Plusieurs/ de tes fermiers sont dans cette triste position : il a bien fallu/ leur tendre des secours, et nous avons cru devoir agir comme/ tu aurais fait toi-même si tu t'étais trouvé ici. mais je ne/ veux pas t'affecter d'avantage, Mon cher Ami, en entrant là/ dessus dans de plus grands détails. prenons courage : le tems/ des moissons n'est pas fort éloigné, Dieu merci, et une bonne/

---

<sup>7</sup> Depuis octobre 1816, Claude envisageait de se rendre en Angleterre afin d'y promouvoir et d'y exploiter le Pyrèlophore. Le refus du gouvernement français de prolonger le brevet de la machine en avril 1817 finira de convaincre les deux frères du bien fondé de ce voyage et Claude quittera définitivement Paris pour Londres à l'automne 1817.

<sup>8</sup> Nicéphore et Claude espéraient pouvoir racheter un bateau construit dans les ateliers des Jouffroy d'Abbans afin de l'utiliser comme bateau d'épreuve.

<sup>9</sup> Document inconnu.

<sup>10</sup> Saint-Loup-de-Vareennes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalons-sur-Saône. Les Niépce y possédaient le domaine du Gras où ils passaient une partie de l'année et où Nicéphore réalisa une grande partie de ses travaux.

<sup>11</sup> **Forain** : qui n'est pas du lieu (l'habitation principale des Niépce se trouvant à Chalons-sur-Saône).

récolte nous tirera tous de cet état de détresse où nous sommes/  
plongés./ nous avons reçu hier soir, fort à propos de M<sup>r</sup>/  
Pélissot, la somme de 700 francs à compte de ce qui nous/  
est dû par les héritiers de M<sup>r</sup> Niépce de Tournus. Nous/  
étions aux expédients, ce qui nous avait décidés à faire pour/  
un nouvel emprunt que nous ne pouvons toujours pas éviter,/  
des démarches dont j'ignore encore le résultat ; mais que/  
je m'empresserai de te communiquer lorsque je le saurai./  
. Roch désirerait avoir les pres de Duparet pour pouvoir/  
entretenir son Bétail qui s'est accru. il te prie, Mon cher/  
ami, de lui accorder cette faveur qu'il attend avec impatience.//

parce que la récolte des foins aura bientôt lieu. réponds-moi/  
je te prie à ce sujet dans ta prochaine lettre<sup>12</sup>. depuis ma/  
dernière<sup>13</sup>, le temps qui a presque toujours été nébuleux, ne/  
m'a pas permis de varier beaucoup les expériences dont je/  
m'occupe et aux quelles tu veux bien prendre un intérêt si/  
encourageant pour moi ; mais je n'ai pas perdu pour cela l'  
espoir de réussir, et si je parviens enfin, ce qui n'est point/  
chose aisée, à étendre convenablement le p.<sup>14</sup> je crois bien,/  
sans me faire illusion, pouvoir parvenir à résoudre le problème./

. Adieu, Mon cher Ami, reçois nos embrassemens les/  
plus empressés et les plus tendres. nous ne décourageons/  
pas et rapellons-nous le fortem et tenacem<sup>15</sup> &c.

://: J.N.Niépce

. Embrasse bien pour nous notre cher fils auquel j'aurai/  
bientôt le plaisir de répondre, et à qui nous recommandons/  
plus que jamais la plus stricte économie. reçois, Mon cher/  
ami, de nouveaux remerciemens de la part de ma femme/  
comme de la mienne, pour toutes tes bontés à l'égard d'Antoine/  
et Victor<sup>16</sup> auxquels nous faisons mille amitiés. tu as dû voir/  
par ma lettre du 12<sup>17</sup>, que nous avons remis au père Fleurot les/  
100 f. dont tu nous parles. toutes les personnes de ta/  
connaissance sans oublier M<sup>r</sup> de Morteuil, nous prient de les/  
rapeller à ton souvenir.

<En marge gauche de la sixième page, verticalement>

.P.S. tous nos gens te présentent leurs respects./

. pyrame et tenor se portent comme de coutume, ce qui veut dire à merveille.//

<En marge gauche de la quatrième page, verticalement>

---

<sup>12</sup> Cf. Lettre du 13 janvier 1817, MNN.

<sup>13</sup> Cf. Lettre du 12 mai 1817, MNN.

<sup>14</sup> Le phosphore. Nicéphore expérimentait cette substance depuis quelques semaines (cf. Lettre du 20 avril 1817, MNN). Le 30 avril, il avait écrit à ce propos à Claude : « *Le point essentiel (...) est de trouver le moyen d'étendre le phosphore en couche mince et unie. Ton idée serait excellente, mon cher ami, si cette substance, fondue d'après le procédé que tu indiques, pouvait adhérer à la pierre ; mais dans cette circonstance, elle coule et se divise en globule comme le mercure, sans qu'il soit possible d'en étendre la moindre parcelle, ainsi que je m'en suis assuré plusieurs fois en purifiant le phosphore dans l'eau chaude et sur le petit cube de pierre qui me sert dans mes expériences. Comme le phosphore a de l'affinité avec les corps gras, peut-être adhérerait-il à la pierre si on le faisait fondre dans l'huile au degré de température convenable* » (cf. Lettre du 30 avril 1817, document original perdu).

<sup>15</sup> « *courageux et tenace* ». Ces deux mots font référence à l'expression : « *Justum ac tenacem propositi virum* » qu'on traduit généralement « *L'homme juste et ferme en son dessein* ». Il s'agit du début d'une ode d'Horace : « *Quand le monde brisé s'écroulerait, ses ruines accableraient sans l'émouvoir l'homme juste et ferme en son dessein* ». Cette phrase célèbre fut reprise par de nombreux écrivains dont Voltaire qui écrivit en 1768 dans une lettre à M. de Bordes : « *On ne veut pas me laisser mourir en repos. J'espère cependant expirer tranquille, soit au pied des Alpes, soit au pied du Caucase, fortem et tenacem propositi virum* ». C'est donc peut-être Voltaire plus qu'Horace que cite ici Nicéphore (cf. P. Larousse, *L'École Normale. Journal de l'enseignement pratique*, Paris, 1860, p.232-233).

<sup>16</sup> Antoine et Victor Mignon étaient deux des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

<sup>17</sup> Cf. Lettre du 12 mai 1817, MNN.

.NB. le froment est aujourd'hui à 15 f 10<sup>s</sup>. la mesure et le pain bis ou plutôt noir/  
à 9 sous la livre !...//

*<adresse manquante>*